



VOTRE PARCOURS AMBULATOIRE





Votre parcours ambulatoire

APPEL DE LA VEILLE :

La veille de l'intervention un soignant du service vous appellera pour vous communiquer l'horaire théorique de votre convocation et de votre intervention. Cet horaire est susceptible d'être modifié. Ainsi, un SMS de confirmation vous sera envoyé en fin de journée.

Lors de cet appel, le soignant vous communiquera également l'ensemble des **consignes préopératoires**. Le non respect de ces consignes pourrait entraîner l'annulation de votre intervention.

LES DOCUMENTS À APPORTER LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION :



- Fiche de la désignation de la personne de confiance signée par vous-même et par votre personne de confiance
- Accord pour la procédure anesthésique
- Consentement opératoire
- Examens de laboratoire et d'imagerie, même si déjà présentés lors de la consultation anesthésie / chirurgicale
- Conditions d'admissions
- Carnet de santé pour les patients mineurs

AVANT DE QUITTER L'ÉTABLISSEMENT, NE PAS OUBLIER DE RÉCUPÉRER :

• **Mes radiologies, résultats de laboratoires et autres documents médicaux.**

• **Mes documents de sorties :**

- Lettre de liaison de sortie
- Compte rendu opératoire
- Ordonnances
- Carte d'implants
- Arrêt de travail



Bon de transport : penser à contacter en amont de votre hospitalisation le secrétariat du chirurgien

Consignes à respecter



Restez à jeun, sans avoir mangé, bu, fumé ou mâché du chewing-gum depuis : la veille au soir à minuit pour une intervention prévue le matin / le matin à 7h pour une intervention prévue l'après-midi (petit-déjeuner léger possible avant 7h selon **indications de l'anesthésiste**).



Il vous est demandé de prendre une douche la veille et le matin de l'intervention, suivant les instructions transmises par le médecin.



Procédez à une dépilation selon prescription médicale (rasoir à lame interdit). En fonction de l'intervention, vous devrez être dépilé soit au moyen d'une crème soit au moyen d'une tondeuse. Votre chirurgien vous renseignera lors de la consultation sur le mode de dépilation, de même qu'il vous précisera la zone à dépiler.



Pour des raisons de surveillance médicale, toute manucure et pédicure sont à proscrire. (pas de vernis même transparent, capsules, gel, ...)



Pour des raisons d'hygiène, le maquillage est également interdit.



Les bijoux et piercings sont également proscrits.



Prenez votre traitement personnel, selon les indications de l'anesthésiste.



Prévoir un accompagnant pour votre sortie ainsi que pour la 1^{ère} nuit à votre domicile. Les coordonnées de celui-ci vous seront demandées lors de votre entrée. L'absence d'accompagnant annulera votre intervention. Les accompagnants ne peuvent pas rester dans le service (salle d'attente, chambres...)



Valeurs : Il est conseillé de venir à la clinique sans bijoux (même alliance), ni objets de valeur. Pour plus d'informations, référez-vous à la page 7 du livret d'accueil.

Si l'intervention concerne votre enfant, il pourra emporter son doudou favori que vous aurez lavé à la machine la veille de l'admission.

La présence d'un parent dans la chambre est obligatoire pendant toute la durée de l'hospitalisation.

Les mineurs (frères, soeurs...) ne sont pas autorisés dans le service.



Parcours le jour de l'intervention :

Appel et SMS de la veille par un soignant.

